

Image not found or type unknown



Violence agresseur/victime

Par **djo27**, le **26/05/2014** à **13:58**

Bonjour, rnje dois passé au tribunal demain en tant que victime et agresseur qu'elle est la peine que j'encours?rnPour résumé: ma compagne a été agressée par ma voisine et sa fille, elle lui ont tiré les cheveux et giflé. Lorsque j'ai entendu cela je l'ai rejoint pour la défendre et la mari de ma voisine était en train de bousculer ma compagne. De ce faite pour la défendre je lui est mis un coup de poing au visage sans suivis un échange de coup des deux parties. les gendarmes sont intervenus, nous avons dus porter plainte et faire des constatations devant un médecin idem pour la partie adverse. Aucun ITT n'a été établi.

Par **djo27**, le **26/05/2014** à **14:07**

je tiens a rajouter que quelques heures auparavant ma voisine avait menacé ma compagne de violence et qu'elle et sa fille attendais le retour de ma compagne après la sortie d'école de mes filles.